

Cadre juridique :

Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes codifiée aux articles L2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par une permission de voirie ou un permis de stationnement délivrée à titre personnel. L'occupation est temporaire, précaire et révocable.

Demandeur :	
Description de l'emplacement : <ul style="list-style-type: none"><li>• Commune</li><li>• Catégorie de route</li><li>• RD</li><li>• PR</li></ul>	<b>Réauville</b> Catégorie 1 <b>541</b> 12+539
Type de véhicule :	
Annexe au véhicule : <ul style="list-style-type: none"><li>• groupe électrogène</li><li>• ...</li></ul>	
Préservation de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"><li>• tri sélectif</li><li>• types de contenants distribués</li></ul>	
Type de produits : <ul style="list-style-type: none"><li>• locaux</li><li>• fait maison</li><li>• fruits et légumes</li><li>• pizzas</li><li>• autres</li></ul>	
Surface occupée (en m <sup>2</sup> ) :	
Fréquence de l'occupation (maxi 1 an) : <ul style="list-style-type: none"><li>• période (jours et mois)</li><li>• quels jours de la semaine</li><li>• horaires</li></ul>	
Montant de la redevance (en fonction de la catégorie de route) : Catégorie de route 1 : 5€ / m <sup>2</sup> / mois Catégorie de route 2 : 4€ / m <sup>2</sup> / mois Catégorie de route 3, 4, 5, Voie Verte : 2€ / m <sup>2</sup> / mois	Catégorie de route : 1 Montant de la redevance : 5€ x (m <sup>2</sup> occupés) x (nbre de mois d'occupation)

Dossier de candidature :

- un courrier comprenant une proposition argumentée permettant au Département de comprendre sa motivation
- le numéro SIRET (société)
- une attestation d'assurance couvrant l'activité

Dépôt des candidatures :

Date limite de dépôt des candidatures : **24 février 2026**

Le dossier peut être remis :

➤ par voie électronique à l'adresse suivante : [seqdp@ladrome.fr](mailto:seqdp@ladrome.fr) (à privilégier)

➤ sous pli ou en main propre à l'adresse suivante :

*Département de la Drôme*

*Direction des Déplacements / Service EGDP*

*1, place Manouchian – BP 2111*

*26021 VALENCE Cedex*

Critère de sélection : Les critères de sélection seront adaptés à chaque situation et portés à la connaissance des candidats en amont de leur proposition.